

# Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire

# Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires aux comptes de Paris

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Association RESEAU CONTENTIEUX PENITENTIAIRE
4, cité MOYNET
75012 Paris

#### Association RESEAU CONTENTIEUX PENITENTIAIRE

4, cité MOYNET - 75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RESEAU CONTENTIEUX PENITENTIAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre Association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2018 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes :

 La note concernant les évènements postérieurs à la clôture et le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.



#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 10 décembre 2020

Commissaire aux comptes, **AudiSol** 

**Delphine LUBRANI** 



#### Annexe 1

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





# Comptes annuels au 31/12/2019

	Exercice	01/01/2018 au		
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations Incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes Immobilisations Corporelles	Brut	Amort. & Deprec.	Net	
Terrains Constructions Constructions Installations techniques, matériels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés	4 463	307	4 156	
Immobilisations Financières (2) Particip. et créances rattach. à des part. Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	153 1 110		153 1 110	
TOTAL (I)	5 725	307	5 418	
Comptes de liaison	3 7 2 3			
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3) Créances redevabl. et cptes rattach. Créances reçues par legs ou donations Autres Valeurs mobilières de placement	411 557		411 557	6 638 153
Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	19 606		19 606	24 820
TOTAL (III)	431 163		431 163	31 610
Frais d'émission d'emprunt (IV) Primes de remboursement des emprunts (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	436 888	307	436 581	31 610

<sup>(1)</sup> Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an



# Comptes annuels au 31/12/2019

PASSIF			Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS PROPRES  Fonds propres sans droit de reprise  Première situation nette établie  Fonds propres statutaires			2 435	2 041
Fonds propres complémentaires Autres fonds propres  Fonds propres avec droit de reprise Fonds statutaires Fonds propres complémentaires Autres fonds propres  Ecarts de réévaluation  Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice			12 897	-298
Fonds propres consomptibles Subventions d'investissements sur biens non renouvelables Provisions réglementées	Situation	n nette	15 332	1 743
	TOTAL	(1)	15 332	1 743
Comptes de liaison				
	TOTAL	(11)		
Fonds reportés et dédiés Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés				29 297
Torius dedies	TOTAL	(111)		29 297
Provisions pour risques et charges Provisions pour risques	TOTAL	(111)		27 271
Provisions pour charges	TOTAL	(1)()		
DETTES (1)  Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)  Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)  Emprunts et dettes financières diverses (3)	TOTAL	(IV)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations			19 171	
Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			735	570
Produits constatés d'avance		0.11	401 138	
	TOTAL	(V)	421 250	570
Ecarts de conversion passif		(VI)		
TOTAL GENERAL (I +II	+       +   V + V	+VI)	436 581	31 610

421 250

<sup>(1)</sup> Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs

# COMPTE DE RÉSULTAT



# R.C.P.

# Comptes annuels au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	79 234	83 749
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		4 600
Mécénats	206 659	6 920
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	28 605	
Autres produits	10	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	314 509	95 269
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements  Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	162 474	63 962
Aides financières	130 727	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	2 404	2 310
Charges sociales	16	
Dotations aux amortissements, dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortissements	307	
Sur immobilisations: dotations aux dépréciations	307	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		29 297
Autres charges	553	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	296 480	95 569
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	18 029	-300
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		2
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4	2

# COMPTE DE RÉSULTAT



# R.C.P.

# Comptes annuels au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change	50	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	50	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-46	2
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	378	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	378	
CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opérations de gestion  Sur opérations en capital  Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 464	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 464	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-5 086	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	12 897	-298
TOTAL DES PRODUITS	314 891	95 271
TOTAL DES CHARGES	301 994	95 569
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	12 897	-298
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	378 6 834	

<sup>(2)</sup> Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

6 834 -5 086

ANNEXE COMPTABLE



#### Comptes annuels au 31/12/2019

#### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 436 581,33 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 12 896,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Suite à l'épidémie du COVID-19, l'association a pris toutes les mesures de prévention et d'organisation du travail permettant d'assurer la continuité des activités ainsi que ses services généraux. La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause à ce jour.

#### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Règlementation comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, en présumant de la continuté de l'exploitation, sur la base des dispositions du "plan comptable Association; Fondations" conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03, lui-même abrogé et remplacé par le Règlement ANC 2016-07.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.



#### Comptes annuels au 31/12/2019

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans <b>an</b> s
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel informatique	3 ans

#### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

#### **SUBVENTIONS**

#### 1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

#### 2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.



Comptes annuels au 31/12/2019

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

#### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A IMMOBILISATIONS			V. brute des immob. début	Augme	ntations	
				d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions
NCORPOR.	Frais d'établisse	ement et de développement	TOTAL			
INC.	Autres postes d	l'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
ES		Inst. générales, agencts & aménagts	s construct.			
CORPORELLES	Installations ted	chniques, matériel & outillage industrie	els			
POR		Inst. générales, agencts & aménagts	s divers			4 463
COR	Autres immos	Matériel de transport				
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier inform	natique			
		Emballages récupérables & divers				
		s corporelles en cours				
	Avances et aco	mptes				
			TOTAL			4 463
RES	Participations é	valuées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participa	ations				
Ā	Autres titres im	ımobilisés				153
FI	Prêts et autres	immobilisations financières				1 110
			TOTAL			1 263
		ТОТ	AL GENERAL			5 725



# Comptes annuels au 31/12/2019

Frais d'établissement & dévelop. TOTAL  Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL  Terrains  Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons Inst. techniques, matériel & outillage indust. Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers Inmobilisations corporelles en cours Avances et acomptes  TOTAL  4 463  Particip. évaluées par mise en équivalence Autres immobilisés Prèts & autres immobilisés Particip. financières	CADRE B IMMOBILISATIONS		Dimin	utions	Valeur brute des	Réévaluation		
Terrains    Sur sol propre		CADICE B INNINIOBLEISATIONS		par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine	
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons Inst. techniques, matériel & outillage indust. Inst. gal. agen. amé. divers Autres immos corporelles Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes  TOTAL  4 463	Frais d'établissement & dévelop.  TOTAL  Autres postes d'immob. incorporelles  TOTAL							
Constructions  Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons Inst. techniques, matériel & outillage indust.  Inst. gal. agen. amé. divers  Autres immos corporelles  Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers  Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes  TOTAL  4 463		Terrains						
10 11.12	CORPORELLES	Constructions  Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons Inst. techniques, matériel & outillage indust. Inst. gal. agen. amé. divers Autres immos corporelles  Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers Immobilisations corporelles en cours					4 463	
Particip. évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts & autres immob. financières  153 110				TOTAL			4 463	
	Particip. évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts & autres immob. financières							
TOTAL 1 263	TOTAL						1 263	
TOTAL GENERAL 5 725			TOTAL G	ENERAL			5 725	



## Comptes annuels au 31/12/2019

#### **AMORTI SSEMENTS**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

#### MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES						
	MOBILISATIONS ORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établi	ssement, dévelop. TOTAL						
Autres immo	bilisations incorporelles TOTAL						
Terrains							
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.						
Inst. techniq	ues matériel et outil. industriels						
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers		307		307		
	TOTAL		307		307		
	TOTAL GENERAL		307		307		



# Comptes annuels au 31/12/2019

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBI	LISATIONS		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des
AMORTIS	SSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisca exceptionne	Lovorcico
Frais d'établiss	sements TOTAL							
A. Immob. inc	corpor. TOTAL							
Terrains								
Sur sol pr								
	nat. et outillage							
Matériel t	s, ag. am div ransport au mobilier inf.							
Emballage	es réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisi participations	ition de titres de							
TOT	AL GÉNÉRAL							
Total généra	al non ventilé							
CADRE C	affectant les	nts de l'exercic charges répar eurs exercices	ties débu	ntant net au it de l'exercice	Augmentation	ns l'exerc	ons de ice aux sements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations								



# Comptes annuels au 31/12/2019

# ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1) (2)	hées à des participations sations financières	1 110		1 110
ACTIF CIRCULANT	Personnel et con Sécurité sociale Etat & autres coll. publiques Groupe et assoc	s clients itres prêtés : prov. / dep. antér. imptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers ciés (2) s (dont créances rel. op. de pens. de titres)	336 17 102 394 119	336 17 102 394 119	
		TOTAUX	412 667	411 557	1 110
Renvois (2)	des - Re	éances représentatives de titres prêtés êts accordés en cours d'exercice mboursements obtenus en cours d'exercice s consentis aux associés (pers.physiques)			



# Comptes annuels au 31/12/2019

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 102
Disponibilités	
TOTAL	17 102



# Comptes annuels au 31/12/2019

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise  Première situation nette établie  Fonds associatifs avec droit de reprise	2 041,42	691,96	298,32	2 435,06
Réserves				
Report à nouveau		298,32		
Excédent ou déficit de l'exercice	-298,32			-298,32
TOTAUX	1 743,10	990,28	298,32	2 435,06



Comptes annuels au 31/12/2019

#### TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
UKR LONG SENTENCES		2018	4 996,00	4 996,00	4 996,00		
PRISON ET INTERNET		2018	10 000,00	10 000,00	10 000,00		
URAL		2018	3 941,00	3 941,00	3 941,00		
EUPRETRIAL RIGHTS		2018	8 468,00	8 468,00	8 468,00		
ECHR CONF 2018		2018	1 200,04	1 200,04	1 200,04		
	TOTAL		28 605,04	28 605,04	28 605,04		



# Comptes annuels au 31/12/2019

#### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emp Emprunts & etbs de créc Emprunts &		19 171	19 171		
Personnel & comptes rattachés  Sécurité sociale & autr organismes sociaux  Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, tax & assimilés Dettes sur immobilisations & cpts rattachés Groupe & associés (2)		206	206		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) Dette représentative des titres empruntés Produits constatés d'avance		735 401 138	735 401 138		
TOTAUX		421 250	421 250		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exer.

Montant divers emprunts, dett/associés



# Comptes annuels au 31/12/2019

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	401 138
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	401 138

#### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVA	NTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 886
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TO'	TAL DES CHARGES À PAYER	17 886



Comptes annuels au 31/12/2019

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent pour l'année 2019 à 6 052,80€TTC.

#### MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Audit des comptes	3 024	
Audit Programme Robert Carr Fund	2 040	
TOTAL	5 064	